

Jean-Michel Blanquer souhaite que les futurs enseignants participent...

6-8 minutes

Avec une enveloppe de 24,6 Md€ pour la période 2021-2027, le budget d'Erasmus+ progresse de 80 %, souligne Jean-Michel Blanquer à l'occasion de la présentation, le 14 janvier 2021, des nouveautés du programme. Évoquant "les académies Erasmus des enseignants", le ministre souhaite que le programme européen fasse "partie intégrante" du parcours des futurs enseignants français. Plus largement, l'inclusion, la transition et le numérique seront les priorités d'Erasmus+ ces sept prochaines années, indique Thémis Christophidou, directrice générale éducation à la Commission européenne.



L'agence française d'Erasmus+ organisait sa conférence annuelle le 14 janvier 2021. Droits réservés - DR

Près d'un mois après l'accord entre les institutions européennes sur le cadre financier d'Erasmus+ pour la période 2021-2027, l'agence Erasmus+ France Éducation Formation a présenté, le 14 janvier 2021, les nouveautés du programme pour le prochain septennat. Avec une enveloppe de 24,6 milliards d'euros sur sept ans, Erasmus+ bénéficie d'un budget en hausse de 80 %, se félicite Jean-Michel Blanquer lors de cette présentation. C'est

"presque autant que ces 30 dernières années", ajoute-t-il.

Vers un "réseau européen de formation des professeurs"

"Les académies Erasmus des enseignants seront au cœur de la démarche. Dès cette année, elles permettront de créer un réseau européen de formation des professeurs", explique Jean-Michel Blanquer. Il souhaite en particulier que les étudiants ayant vocation à devenir professeurs puissent participer à ces échanges, "avec un programme européen faisant partie intégrante de leur parcours".

"Imaginons une Europe où tous les professeurs ont eu une expérience dans un autre pays européen, avec les particularités d'un autre système scolaire. [...] C'est cela que nous sommes en train d'amorcer", indique-t-il.

Soucieux que la mobilité touche "tout le monde", Jean-Michel Blanquer juge que le "programme doit être capable d'attirer tous les publics", notamment "ceux qui sont parfois éloignés de l'école". En ce sens, les États se sont engagés à apporter un "complément financier pour répondre aux besoins des jeunes et en exclure aucun".

Un programme plus ouvert aux publics qui en sont éloignés

Aux côtés de la transition écologique et du numérique, l'inclusion figure ainsi parmi les trois points forts du programme Erasmus+ pour les sept prochaines années, expose Thémis Christophidou, directrice générale éducation, culture, jeunesse et sports à la Commission européenne.

Il s'agit de rendre le programme "plus accessible" aux publics qui en sont éloignés comme les élèves de territoires ruraux ou en décrochage scolaire, expose-t-elle. "Avec des mobilités d'élèves dès le collège, Erasmus+ devrait permettre à une part encore plus importante de la population d'avoir une première expérience à l'étranger", espère l'agence Erasmus+ France.

Cette priorité donnée à l'inclusion concerne aussi les structures. Après la création, en 2014, de consortium regroupant des acteurs territoriaux autour d'enjeux communs, la mise en place d'un système d'accréditation devrait faciliter l'accès des petites structures au programme et à ses financements. "Les projets de partenariats 'small scale', dès 2 partenaires sur un ou deux ans seront une introduction vers la coopération européenne pour des

écoles de toutes tailles", indique l'agence.

Plus d'écologie et de numérique

La dimension écologique se manifestera lors du financement des projets. Ainsi, ceux privilégiant des mobilités douces pour les déplacements, comme le train, pourront recevoir des "bonifications", afin de compenser les éventuels surcoûts. Ce "green Erasmus+" favorisera également les projets qui répondent aux enjeux environnementaux, forment les élèves au développement durable ou encore contribuent à les sensibiliser à la transition écologique. Autant d'éléments qui donneront des "points supplémentaires à la candidature" pour un financement, pointe l'agence.

Enfin, le programme prévoit de développer la "mobilité hybride". Il s'agit là d'une "innovation pédagogique" qui doit correspondre à "une véritable offre complémentaire des séjours à l'étranger", explique l'agence.

Les demandes de mobilité en hausse de 7 % en 2020

Cet aspect numérique a d'ailleurs permis à certains projets de se poursuivre lors de la crise sanitaire. Plus largement, celle-ci ne semble pas avoir entravé l'attrait pour le programme.

En 2020, les "demandes de mobilité ont progressé de 7 % par rapport à 2019", indique Jean-Michel Blanquer, assurant que les dépenses supplémentaires liées au Covid ont pu être prises en charge. La période a également été marquée par le développement de "mobilités hybrides", souligne-t-il, enthousiaste quant aux opportunités qui découlent de cette situation sanitaire.

Les projets conclus avec le Royaume-Uni avant le Brexit se poursuivent

Les effets du Brexit vont progressivement se faire ressentir. En effet, le programme Erasmus+ ne figure pas parmi les programmes de l'Union européenne inscrits dans l'accord signé fin 2020 entre l'Union européenne et le Royaume-Uni. Ce dernier ne fait donc plus partie, à compter de l'appel à proposition 2021, des pays participant au programme.

Il reste toutefois "un pays participant et pleinement éligible pour les projets" financés au titre des appels à propositions 2020 et antérieurs, souligne l'agence Erasmus+ France. En ce sens, les

projets de mobilité et partenariats, financés avant la fin 2020 se poursuivent jusqu'à leur terme, sous réserve des nouvelles conditions de circulation, applicable depuis le début de l'année.

Bilan du volet scolaire d'Erasmus+ 2014-2020

Sur 600 000 mobilités Erasmus+ enregistrées par l'agence sur le précédent septennat, 56 000 ont concerné des élèves et enseignants de l'enseignement scolaire. Plus de la moitié (53 %) des mobilités de l'enseignement et de la formation professionnelle (164 000 entre 2014 et 2020) sont des élèves de la voie professionnelle, soit près de 87 000 lycéens en bac pro.

L'agence Erasmus+ française a recensé 5 000 enseignants et professeurs français partant chaque année enseigner à l'étranger.

Le budget consacré au scolaire sur la période 2014-2020 était de 115 millions d'euros : 47 millions d'euros à la mobilité et 68 millions d'euros aux échanges scolaires.